



Sommaire

Qu'est-ce que Premiers Cris ?	1
1. Introduction	2
1.1. La démarche de recherche-action collaborative	2
1.2. Complémentarité des méthodologies de recherche entre Science & Design	4
1.3. Bénéfices attendus	4
1.4. Évaluation des bénéfices	5
2. Les acteur-trices d'un projet de RAC	6
2.1. L'équipe facilitatrice de Premiers Cris	6
2.2. Les co-chercheur-es	6
2.3. La coordination	7
2. 4. Le binôme de médiation	8
3. La mise en oeuvre d'un projet de RAC (étape 0 : Pré-requis)	9
3.1. Choix d'un thème de recherche	9
3.2. Comité Éthique pour la Recherche	9
3.3 Formation	10
4. Les étapes de la méthodologie de RAC	11
Étape 1. Thématique de recherche	11
Étape 2. État de l'art	12
Étape 3. Enjeu(x) de recherche	13
Étape 4. Matériel de recherche : Dispositif, Scénario d'usage & Protocole expérimental	14
Étape 5. Expérimentations pilotes	15
Étape 6. Expérimentations	16
Étape 7. Analyse & interprétation des résultats	17
Étape 8. Communication	18
5. Récolte des données & publications	20
5.1. Données personnelles	20
5.2. Propriété intellectuelle et savoir-faire	20
5.3. Confidentialité	20
5.4. Politique de publication et de diffusion	21
6. Les valeurs	21
Annexe 1 - Méthodologie illustrée de recherche-action collaborative	22
Annexe 2 - Calendrier de mise en oeuvre d'un projet de RAC	23



PREMIERS CRIS

Qu'est-ce que Premiers Cris ?

À la rencontre entre Science et Design, Premiers Cris crée et anime des espaces de rencontre et de collaboration entre la recherche et la société dans le domaine de la petite enfance.

Premiers Cris facilite ainsi la réalisation de projets de recherche-action collaborative menés au sein des lieux fréquentés par les jeunes enfants, de 0 à 6 ans. Cette démarche valorise l'expérience des acteurs et actrices de la petite enfance et les soutient dans un processus d'évolution des pratiques.

Premiers Cris œuvre ainsi à améliorer l'éveil et l'éducation des jeunes enfants et à réduire les inégalités de développement dès le plus jeune âge.

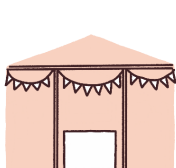
1. Introduction

Depuis 2018, Premiers Cris travaille à l'élaboration d'une méthodologie de recherche-action collaborative (RAC) déjà éprouvée au cours de 3 projets menés au sein de lieux habituellement fréquentés par les jeunes enfants de 0 à 6 ans (crèches, écoles maternelles ou encore lieux culturels).

1.1. La démarche de recherche-action collaborative

Notre démarche de recherche-action collaborative, à la fois appliquée¹ et écologique², peut se définir comme suit :

- **La recherche est action** : elle s'intègre directement au sein des lieux fréquentés par le jeune enfant (0 - 6 ans), tels que les établissements d'accueil du jeune enfant (de 0 à 3 ans), les écoles maternelles accueillant des enfants entre 2 et 6 ans, les lieux culturels dédiés aux tout-petits (tels que des musées ou des médiathèques) ou encore les lieux de soin.



EAJE



Écoles maternelles



lieux culturels



lieux de soin

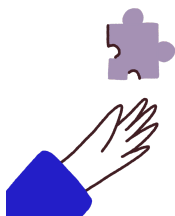
La recherche explore des problématiques de terrain soulevées par les professionnel·les, afin de les accompagner dans une démarche réflexive vis-à-vis de leurs pratiques et permettre ainsi la valorisation de leur travail et de leur expertise auprès des jeunes enfants.

- **La recherche est collaboration** : elle est menée conjointement par des acteurs et actrices de la petite enfance issus·es des trois domaines suivants : la **science**, le **design** et le **terrain** (c'est-à-dire des professionnel·les du soin, de l'éveil et de l'éducation de 0 à 6 ans).

¹ La recherche appliquée « est entreprise, soit pour discerner les applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale, soit pour trouver des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance. Elle implique la prise en compte des connaissances existantes et leur approfondissement dans le but de résoudre des problèmes particuliers », d'après la définition donnée par le MESRI.

² Nous qualifions d'écologique une recherche lorsque les expérimentations associées s'ancrent dans l'environnement quotidien du sujet d'étude de la recherche — par exemple pour la petite enfance, la réalisation d'un jeu en ludothèque ou école maternelle.

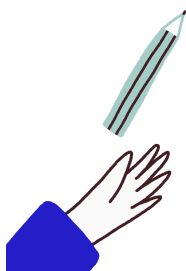
Dans une démarche d'horizontalité, chaque partie prenante, que l'on nomme aussi les *co-chercheur-es*, possède des rôles spécifiques et complémentaires au sein du projet de RAC :



- **Les professionnel·les de terrain** sont au cœur de la recherche : ils et elles en sont à la fois les **initiateur·trices et investigateur·trices** puisqu'ils et elles seul·es possèdent l'expertise du terrain, et entretiennent une approche écologique grâce à leur présence quotidienne auprès des enfants. Ils et elles réalisent un recueil de savoirs expérimentiels, participent à la définition de l'enjeu de recherche et du matériel de recherche, accueillent ou mènent les expérimentations et aident à l'interprétation des résultats.



- **Les scientifiques** sont les **garant·es de la rigueur scientifique** du projet : ils et elles analysent le contexte, participent à la définition de l'enjeu de recherche, pensent et accompagnent les expérimentations et la récolte de données sur le terrain (protocole expérimental), réalisent les analyses à partir de ces données et participent activement à l'interprétation des résultats. Ils et elles ont également vocation à communiquer sur le projet de RAC auprès de la communauté scientifique.



- **Les designers** ont pour rôle d'**assurer la place centrale de l'expérience vécue par l'utilisateur**, ici le jeune enfant et les professionnel·les qui l'entourent, au sein du projet de RAC. Pour cela, ils et elles réalisent un travail de référencement de projets en lien avec la thématique et mènent un travail d'observation approfondi sur le terrain. Ils et elles facilitent également la définition de l'enjeu de recherche. Les designers créent un dispositif et son scénario d'usage, qui seront employés lors des expérimentations. Ils et elles participent aussi à l'interprétation des résultats ainsi qu'à leur représentation graphique.

Il est important de noter que l'ensemble des acteurs et actrices travaillent de manière conjointe et coordonnée, grâce à **des rencontres régulières** et **l'accompagnement d'un·e coordinateur·rice et d'un·e binôme de médiation** formé·es par l'équipe de Premiers Cris (**facilitation**). Les co-chercheur-es sont impliqués tout au long du processus de recherche : de la définition de la thématique à la communication des conclusions auprès des différentes communautés concernées.

1.2. Complémentarité des méthodologies de recherche entre Science & Design

La méthodologie Premiers Cris repose sur la complémentarité entre deux méthodes de recherche issues de la Science et du Design.

- **La méthode de recherche scientifique expérimentale** offre un cadre d'analyse normé reposant sur l'élaboration d'une problématique de recherche incluant des hypothèses dont le-la chercheur-e teste ensuite la validité à travers la réalisation d'expérimentations contrôlées, la récolte de données (quantitatives et/ou qualitatives) et l'analyse de ces données. De plus, la communication des conclusions obtenues auprès de la communauté scientifique garantit la discussion de celles-ci par les pairs du milieu académique.
- Complémentaire, **les méthodes de recherche en design** donnent une place centrale à l'utilisateur et au lien avec son environnement. Ces méthodes s'appuient sur une enquête de terrain permettant de faire émerger besoins et enjeux de recherche. Leur analyse amène à la (co)création d'une expérience scénarisée (ou *scénario d'usage*) au cœur de laquelle se trouve un dispositif, pensé pour ces usagers. Le processus de (co)conception de ce dispositif fait l'objet d'itérations³ s'appuyant principalement sur des retours d'expériences (observations, témoignages, usages, etc).

L'hybridation de ces deux méthodes dessine une nouvelle voie pour la recherche sur le jeune enfant, une recherche plaçant le tout-petit et les professionnel-les qui prennent soin de lui en son cœur (*approche centrée usager*), tout en garantissant une évaluation rigoureuse basée sur les preuves (*evidence-based*).

1.3. Bénéfices attendus

La mise en œuvre de la méthodologie de RAC de Premiers Cris est pensée afin que chaque partie prenante en soit bénéficiaire.

● Bénéfices pour le terrain

Il est attendu que l'expertise des **professionnel-les de terrain** soit valorisée, c'est-à-dire que les savoirs expérientiels soient reconnus au même niveau que les savoirs scientifiques afin d'engager un processus d'horizontalité des savoirs et de reconnaissance des pratiques⁴. Cela devrait ainsi améliorer la réflexivité des professionnel-les ainsi que leur capacité d'agir auprès des enfants.

³ Action de répéter, de renouveler l'expérience jusqu'à ce que des résultats plus précis soient trouvés.

⁴ Le rapport sur « L'horizontalité des savoirs et la reconnaissance des pratiques dans les projets de recherche-action collaborative de Premiers Cris » écrit par Théo Samain-Raimbault pour Premiers Cris est accessible sur le site Premiers Cris : rubrique «Ressources» puis «Rapports».

En parallèle, les professionnel·les amélioreront à la fois leurs connaissances sur le développement de l'enfant et leur prise en soin, ce qui devrait faire émerger de nouvelles pratiques directement applicables sur le terrain auprès des enfants.

- **Bénéfices pour la science et le design**

Concernant les **scientifiques** et les **designers**, est attendue l'acquisition de nouvelles connaissances sur le soin, l'éveil ou l'éducation du jeune enfant à partir des résultats observés au sein du projet de RAC. De plus, une augmentation de la réflexivité sur leurs pratiques de recherche et une évolution de leur perception des expertises de terrain sont espérées, grâce notamment à la transmission des savoirs expérimentiels issus du terrain et aux bénéfices observés sur l'accueil des tout-petits.

- **Bénéfices pour la société**

La mise en œuvre de la méthodologie Premiers Cris a aussi une visée sociale : celle d'améliorer le bien-être au travail et la capacité d'agir (*empowerment*) des **professionnel·les de terrain** grâce à la mise en œuvre d'un projet de RAC mené en collaboration avec d'autres expert·es issu·es de la **science** et du **design**. Pour cela, il s'agit d'encourager une démarche réflexive sur les pratiques, de renforcer le lien entre les équipes et avec la hiérarchie et d'améliorer le sentiment de valorisation au travail. La visée sociale du projet de RAC est garantie par l'intervention d'un **binôme de médiation** tout au long du processus de recherche.

1.4. Évaluation des bénéfices

L'évaluation de la méthodologie Premiers Cris s'appuie sur une méthode mixte de recherche qui allie la récolte de données quantitatives et de données qualitatives auprès de **professionnel·les de terrain**, avant et après la mise en œuvre des projets de RAC. Pour cela, nous avons mis en œuvre les outils suivants :

- **Un questionnaire** développé par l'équipe de Premiers Cris⁵ (distribué avant et après la mise en œuvre des projets de RAC) permettant d'évaluer l'évolution du bien-être au travail des **professionnel·les de terrain** selon 4 critères : la réflexivité sur les pratiques, le sentiment de valorisation du travail, les liens entre les équipes (pairs & hiérarchie) et enfin, la satisfaction générale.
- **Les ateliers réflexifs sur la qualité de vie au travail** (réalisés au début et à la fin du projet de RAC) sont animés par le **binôme de médiation**. Mené autour de l'outil intitulé « **boussole** », ces ateliers permettent à chaque participant·e de conscientiser sa situation et ses interdépendances, afin de l'amener à "se situer"

⁵ Ce questionnaire a fait l'objet d'une validation auprès de 2500 professionnel·les de terrain. Les résultats de cette validation sont disponibles sur le site internet de Premiers Cris : rubrique «Recherche» puis «Évaluation».

dans l'écosystème des acteurs et actrices agissant au sein et/ou autour de l'environnement de travail (établissement, institution, société).

- Au besoin, **des entretiens semi-directifs** (réalisés suite à la mise en œuvre des projets de RAC) permettant de mieux saisir l'impact de la recherche sur les pratiques professionnelles et vice-versa, à travers l'expression de ressentis et d'expériences vécues, à la fois individuellement et collectivement.

2. Les acteur-trices d'un projet de RAC

Face à la complexité de mise en œuvre d'un projet de recherche-action collaborative, plusieurs acteurs et actrices sont engagés à travailler de manière conjointe : l'équipe facilitatrice de Premiers Cris, le-la coordinateur-trice, le binôme de médiation et les co-chercheur-es.

2.1. L'équipe facilitatrice de Premiers Cris



L'équipe de Premiers Cris assure **la facilitation** du projet de RAC, c'est-à-dire qu'elle accompagne :

- Le choix du thème de recherche, permettant de fédérer les futures parties prenantes ;
- Le recrutement des parties prenantes ;
- Le recrutement, la formation et l'outillage du ou de la coordinateur-trice et du binôme de médiation ;
- La formation des co-chercheur-es ;
- La communication des conclusions du projet de RAC auprès du grand public et des acteurs et actrices institutionnel-les ;
- Et la gestion financière du projet.

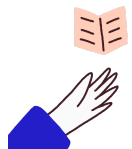
2.2. Les co-chercheur-es



Pour chaque partie prenante, une attention particulière est portée à leur champ d'expertise (en lien avec la petite enfance) et à leur appétence pour s'engager dans un projet mené de manière collaborative, interdisciplinaire et inter-professionnel, cherchant à répondre à des enjeux de terrain et possédant une méthodologie et une temporalité prédéfinies.



- **Les professionnel·les de terrain** impliqués dans les projets travaillent au sein des établissements partenaires. Le recrutement de ces établissements peut s'effectuer par l'intermédiaire d'associations, de réseaux, d'institutions ou de collectivités territoriales.



- **Les scientifiques** sont recrutés au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



- **Les designers** sont recrutés au sein de réseaux de la communauté du design, et plus particulièrement du design social, ou bien par l'intermédiaire des établissements d'enseignement ou d'institutions.

2.3. La coordination



Le lien entre les différentes parties prenantes du projet est assuré grâce à la présence d'**un·e coordinateur·rice** qui s'assure ainsi du bon déroulement du projet de RAC et du dialogue entre les co-chercheur·es.

Les **missions de coordination** sont les suivantes :

- S'assurer du suivi des étapes de la méthodologie de RAC développée par Premiers Cris et du respect de la temporalité associée ;
- Organiser et animer les réunions de recherche inter et intra co-chercheur·es (hors ateliers de médiation) ;
- Veiller à l'égalité de diffusion de l'information auprès de l'ensemble des co-chercheur·es et plus précisément auprès des professionnel·les de terrain non-référent·es (et donc ne participant pas aux réunions de recherche) ;
- Soutenir les co-chercheur·es dans la réalisation des différentes étapes du projet, en s'appuyant sur des outils mis à disposition par l'équipe de Premiers Cris ;
- Accompagner l'arrivée des expérimentations dans les établissements et soutenir les professionnel·les de terrain dans la récolte des données ;
- Assurer la communication avec les autres parties prenantes du projet, telles que la direction des établissements partenaires, les institutions publiques ou les familles ;
- Valoriser le bien-être de chacun·e.

Ainsi, la principale qualité requise du ou de la **coordinateur·rice** est de **savoir coordonner un projet et impulser une dynamique de groupe, tout en considérant les sensibilités de chacun·e.**

2. 4. Le binôme de médiation



Le **binôme de médiation** est une entité indépendante de l'équipe de facilitation et de la coordination. Le rôle principal des médiateurs et médiatrices est d'assurer le lien entre le projet de RAC et la société, c'est-à-dire d'offrir des espaces de discussion propices à des échanges autour des problématiques rencontrées par le milieu de la petite enfance, aux premiers rangs desquels se trouve la réflexivité sur les pratiques, le bien-être au travail et la valorisation des métiers du soin, de l'éveil et de l'éducation des jeunes enfants.

Pour cela, le binôme de médiation anime, au début et à la fin du projet, des ateliers de réflexivité dont la trame et les outils ont été développés par l'équipe de Premiers Cris. Durant ces ateliers, les médiateurs et médiatrices se doivent d'être attentif·ves à :

- Clarifier leur rôle et leur missions auprès des co-chercheur·es ;
- Introduire l'atelier en soulignant les valeurs portées par le projet de RAC en lien avec les enjeux de société propres au milieu de la petite enfance ;
- Avoir conscience de la diversité des situations et des trajectoires de vies professionnelles : se montrer sensible aux zones de confort, d'inconfort, voire de blocage de chaque personne ;
- Savoir poser des temps de réflexion : définir quand parler ou écouter et ne pas avoir peur du silence ;
- Alternier quatre façons de parler et d'écouter : le téléchargement (simple échange d'information), le débat (expression de ce que l'on pense), le dialogue de réflexion (écoute active des raisons avancées par chacun·e) et le dialogue productif (recherche collective de solutions) ;
- Veiller à maintenir des espaces d'échanges à la fois bienveillants et dynamiques.

Les trames et les outils des ateliers animés par le binôme de médiation sont accessibles sur le site internet de Premiers Cris.



Le rôle, la posture ainsi que les modalités d'action du binôme de médiation sont définis en détail au sein du Rapport de médiation, réalisé par Théo Samain-Raimbault et accessible sur le site de Premiers Cris (QR code ci-contre).

3.3 Formation



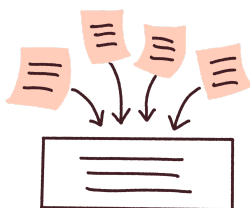
En signe de lancement du projet de RAC, une journée de formation est animée par l'**équipe facilitatrice** de Premiers Cris, réunissant l'ensemble des acteurs et actrices engagés dans le projet (co-chercheur-es, coordinateur-trice, binôme de médiation) au sein d'un même espace. Les objectifs de cette journée sont multiples :

- Présenter l'**équipe de facilitation**, la **coordination** et le **binôme de médiation**, ainsi que leurs rôles respectifs au sein du projet ;
- Faire se rencontrer les co-chercheur-es ;
- Transmettre et ouvrir le dialogue sur les enjeux et valeurs de la RAC ;
- Présenter les 8 étapes de la méthodologie de RAC et le calendrier (cf. Annexes 1 & 2) ;
- Introduire le rôle de référent-e pour les **professionnel-les de terrain** ;
- Introduire le thème du projet de RAC et ses enjeux spécifiques dans le soin, l'éveil ou l'éducation des jeunes enfants ;
- Réaliser un atelier d'idéation autour de ce thème en préparation de la Réunion #1
- Réaliser le premier atelier réflexif animé par le **binôme de médiation**.

Outil #1 : Support de formation (atelier « Thématique »)

4. Les étapes de la méthodologie de RAC

En 8 étapes, la méthodologie de recherche Premiers Cris se veut à la fois horizontale, créative et rigoureuse.



Étape 1.

Thématique de recherche

Au cours de la formation, un atelier d'idéation facilité par l'équipe de Premiers Cris permet de faire émerger les questionnements de l'ensemble des participant-es autour du thème préalablement défini. Les réflexions échangées durant ces ateliers sont par la suite analysées par le-la **coordinateur-riche**, afin d'être exposées lors de la première réunion.

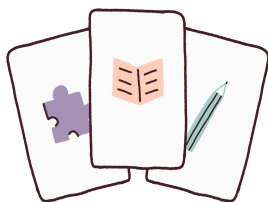
Outil #1-C : Analyse de l'atelier thématique



Réunion #1

En s'appuyant sur les résultats de l'atelier d'idéation, les co-chercheur-es définissent conjointement une thématique de recherche précise. Ce choix est réalisé de manière *organique*, à travers des discussions entre co-chercheur-es permettant au ou à la coordinateur-trice de faire émerger une formulation faisant consensus. À noter que la thématique de recherche est centrée sur les jeunes enfants et/ou leurs familles, et non sur les professionnel-les de terrain.

- > **Objectif de la Réunion #1:** définir la thématique de recherche.
- > **Pour la Réunion #2 :** réaliser un état de l'art tripartite.



Étape 2. État de l'art

L'état de l'art permet de présenter **le contexte à la fois théorique et appliqué** au sein duquel s'insère le projet de RAC. L'état de l'art, ciblé sur la thématique de recherche, se compose :



- d'un **recueil de savoirs expérimentiels**, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances apprises par **les professionnel·les** sur le terrain grâce à leur expérience subjective – le-la coordinateur·trice ayant mis à disposition des professionnel·les les outils « cartes rôles » facilitant la réalisation de ce recueil ;

Outil#2-T : Cartes de rôle (x6) + outils associés

- Outil#2-T : Collection d'objets
- Outil#2-T : Aménagement des espaces
- Outil#2-T : Organigramme
- Outil#2-T : Emploi du temps type
- Outil#2-T : Vécus des professionnel·les et des enfants
- Outil#2-T : Outil facultatif à compléter



- d'une **revue de la littérature** réalisé par **les scientifiques**, c'est-à-dire une collecte de travaux de recherche scientifiques publiés sur la thématique, pouvant être issus de plusieurs domaines, dans une approche interdisciplinaire ;

Outil#2-S : Revue de la littérature scientifique



- et d'un compte-rendu **d'observations réalisées sur le terrain** par **les designers**, ainsi qu'un **référencement de projets** qui peuvent constituer des sources d'inspiration.

Outil#2-D : Référencement de projets en design

L'état de l'art permet de faire émerger, conscientiser et partager un ensemble de connaissances, de travaux et de projets déjà effectués afin de délimiter les enjeux de la recherche à mener.

Chaque élément de l'état de l'art — recueil de savoirs expérientiels, revue de la littérature et référencement de projets existants — est réalisé intra-partie prenante.

Réunion #2

Réunion #2

Une fois les éléments de l'état de l'art recueillis par chaque partie prenante, une réunion est organisée avec le double objectif (i) de présenter chaque élément de l'état de l'art et (ii) de les discuter conjointement, accompagné par le-la coordinateur-trice, afin de faire émerger plusieurs enjeux de recherche.

> **Objectif de la réunion Réunion #2** : découvrir les savoirs et pratiques de chaque partie prenante et dessiner plusieurs enjeux de recherche.

> **Pour la Réunion #3 • Professionnel·les de terrain seulement** : réfléchir aux éléments constitutifs du cahier des charges du dispositif répondant aux besoins du terrain.



Étape 3.

Enjeux de recherche

Afin d'aider les professionnel·les à définir des enjeux de recherche, il leur est demandé de compléter l'outil "cahier des charges terrain" entre les réunions #2 et #3.

Outil#3-T : Cahier des charges terrain

Une discussion conjointe autour des différents enjeux de recherche permet de définir un **enjeu de recherche commun**, qui correspond à une formulation synthétisant les problématiques soulevées par chaque partie prenante.

Réunion #3

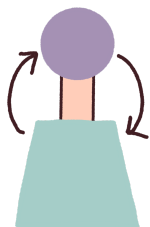
Réunion #3

En ouverture de la troisième réunion, la coordination présente l'enjeu de recherche commun ayant émergé lors de la réunion précédente. Ensuite, chaque référent·e expose le cahier des charges du dispositif imaginé par sa structure. Une discussion, animée par la coordination, permet alors de définir le cahier des charges commun, puis, si besoin, d'ajuster en conséquence l'enjeu de recherche commun.

Outil#3-D : Cahier des charges commun

> **Objectif de la Réunion #3** : définir l'enjeu de recherche commun et le cahier des charges commun du dispositif.

> **Pour la Réunion #4** • **Designer** seulement : concevoir plusieurs propositions de dispositifs qui répondent à l'enjeu de recherche commun.



Étape 4.

Matériel de recherche :

Dispositif, Scénario d'usage & Protocole expérimental

Durant cette quatrième étape, le-la designer travaille à l'élaboration de plusieurs propositions de dispositifs qui seront présentées lors de la quatrième réunion. Le-la designer réalise, si besoin, de nouvelles observations sur le terrain, complémentaires de celles menées à l'étape 2. Concernant le dispositif, des caractéristiques essentielles sont à prendre en compte dans sa conception tels que la pérennité, la répliquabilité, la mobilité et le coût de fabrication quel que soit le projet de RAC.



Réunion #4

Une quatrième réunion offre au designer la possibilité de présenter plusieurs propositions de dispositifs. Un temps d'échange guidé par le-la coordinateur-trice permet de valider de manière consensuelle le dispositif, qui sera développé par le designer.

> **Objectif de la Réunion#4** : choisir un dispositif et ses caractéristiques.

> **Pour la Réunion #5** :

- **Designer** : concevoir le dispositif final et réfléchir au scénario d'usage.
- **Scientifique** : proposer un protocole expérimental.



Réunion intermédiaire Science/Design

L'organisation de cette réunion intermédiaire a pour objectif de s'accorder sur un scénario d'usage (design) et un protocole expérimental (science).

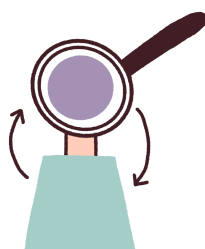
> **Pour la Réunion #5** : Définir de manière conjointe les éléments du matériel de recherche.

Outil#4-D : Scénario d'usage

Outil#4-S : Protocole expérimental

Dans une démarche de recherche écologique, le scénario d'usage et le protocole expérimental assurent la qualité de l'**expérience vécue** par les usagers (**design**), tout en respectant les **critères de la recherche expérimentale** (**science**).

Le scénario d'usage correspond à la **mise en récit des différentes étapes d'interaction** des usagers avec le dispositif au sein de l'environnement quotidien. Complémentaire, le **protocole expérimental** permet de concrétiser au sein d'expérimentations **l'évaluation** du dispositif et de son scénario d'usage, c'est-à-dire d'observer leurs possibles effets sur les enfants ou leur famille, en accord avec l'enjeu de recherche commun.



Étape 5. Expérimentations pilotes



Réunion #5

La cinquième réunion du projet de RAC permet au **designer** de présenter le dispositif final et de proposer un scénario d'usage associé et au **scientifique** de présenter un protocole expérimental abouti, qui seront testés au sein des expérimentations-pilotes.

> **Objectif de la Réunion #5** : préparer le lancement des expérimentations pilotes.

> **Pour les expérimentations-pilotes :**



Le-la **designer** crée une première version du **Cahier de terrain** qui décrit le dispositif et détaille le scénario d'usage.



Le-la **scientifique** crée une première version du **Livret d'expérimentation**, qui comprend une description du protocole expérimental et les questionnaires, épreuves ou observations devant être réalisés pour l'évaluation (si applicable).

Ces documents peuvent être réalisés en collaboration avec le-la **coordinateur·trice** au besoin.

Outil#5-D : Guide de création du Cahier de terrain

Outil#5-S : Guide de création du Livret d'expérimentation

Suite à la Réunion #5, le-la coordinateur·trice se rend sur le terrain, au sein de chaque établissement concerné pour apporter et présenter le matériel de recherche : dispositif, cahier de terrain et livret d'expérimentation.

Suite à la création du dispositif par le-la designer, et l'introduction du matériel de recherche par le-la coordinateur·trice, l'étape des expérimentations-pilotes permet d'observer l'utilisation du dispositif avec les enfants et/ou leurs familles, la pertinence du scénario d'usage ainsi que celle du protocole expérimental.

Dans un processus de conception itératif, le-la designer se rend sur le terrain pour réfléchir aux améliorations à effectuer sur le dispositif et son scénario d'usage. Le-la scientifique entreprend une démarche similaire pour le protocole expérimental. Une fois les expérimentations pilotes réalisées, les professionnel·les de terrain sont invité·es à répondre à un questionnaire d'évaluation du dispositif afin que les designers puissent lister les modifications à réaliser sur le dispositif et son scénario d'usage.

Outil#5-T : Questionnaire d'évaluation du dispositif



Étape 6.
Expérimentations



Réunion #6

Lors de cette sixième réunion, les référent·e·s sont invité·es à partager leurs retours sur les expérimentations-pilotes. À l'issue de cette réunion, l'ensemble des co-chercheur·es définissent conjointement les changements à effectuer sur le dispositif, le scénario d'usage et le protocole expérimental, qui seront ensuite utilisés sur le terrain au cours des expérimentations.

> **Objectif de la Réunion #6** : lister les améliorations à apporter au matériel de recherche pour les expérimentations.

> **Pour les expérimentations** : effectuer les améliorations sur le matériel de recherche : dispositif, scénario d'usage, protocole expérimental, *Cahier de terrain* et *Livret d'expérimentation*.

- **Le-la Scientifique** seulement : validation du protocole expérimental par un CER.



Suite à la Réunion #6, **le-la designer** et **le-la scientifique** reprennent respectivement le Cahier de terrain et le Livret d'expérimentation afin de les améliorer pour les expérimentations finales.

Les expérimentations permettent **d'évaluer en quelle mesure le dispositif et son scénario d'usage répondent à l'enjeu de recherche commun**, en s'appuyant sur le protocole expérimental pour la récolte de données quantitatives et/ou qualitatives. Les expérimentations sont réalisées par **les professionnel·les de terrain**, accompagnés·es du ou de la **coordinateur·rice** du projet de RAC. Les expérimentations peuvent être aussi réalisées par **le-la scientifique** accompagné·e, au besoin, d'assistants et d'assistantes de recherche.

De plus, **les professionnel·les de terrain** sont amenés·es à évaluer une nouvelle fois le dispositif afin de pouvoir analyser ses points forts et points faibles (comme cela avait été fait lors des expérimentations-pilotes), et de lister si besoin les changements essentiels encore à effectuer sur le dispositif.

Outil#6-T : Questionnaire d'évaluation du dispositif



Étape 7.

Analyse & interprétation des résultats

Les **données récoltées sont analysées, puis interprétées** lors de la septième réunion. Ainsi, il s'agit de :

- Analyser scientifiquement les données (réalisé par **le-la scientifique**) ;
- Représenter graphiquement les résultats afin de les rendre intelligibles pour l'ensemble de la communauté (réalisé par **le-la designer**) ;
- Interpréter collectivement ces résultats ;
- Et enfin, les confronter aux pratiques issues du terrain afin de faire évoluer ces dernières (par **les professionnel·les**) ;

L'analyse, la représentation et la discussion des résultats conduisent à l'élaboration de conclusions. Ces conclusions mettent en lumière les réponses apportées par les actions menées à l'enjeu de recherche. Ces conclusions ouvrent aussi sur des interrogations,

réflexions et perspectives, qui permettent d'ancrer le projet de RAC dans des contextes plus larges (sociétaux, économiques, environnementaux...).

Réunion #7

Réunion #7

Une septième et dernière réunion réunit les co-chercheur-es afin de discuter des résultats de l'analyse des données. Durant cette réunion, un atelier d'interprétation commune, mené par le-la coordinateur-trice, est organisé afin de confronter les différents domaines d'expertise et de définir les conclusions du projet de RAC.

Lors de la présentation des résultats par les scientifiques, aidés des designers, les professionnel·les de terrain sont invité·es à réagir d'abord individuellement, en complétant l'outil.

Outil#7-T : Analyse des résultats terrain

> **Objectif de la Réunion #7** : interprétation commune des résultats.

> **Pour le Colloque** : préparer la présentation au Colloque.



Étape 8.

Communication

La dernière étape de la méthodologie de recherche Premiers Cris est celle de la communication, c'est-à-dire de la transmission des conclusions du projet de RAC. Toujours dans une démarche collaborative, les conclusions du projet de RAC ont pour objectif d'être accessibles et compréhensibles au plus grand nombre.

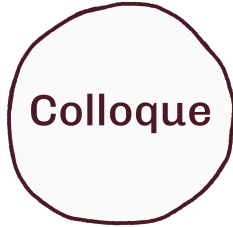
Afin de garantir le partage et la discussion avec la communauté scientifique, les conclusions sont communiquées lors de colloques ou publications scientifiques (par le-la scientifique, en collaboration avec l'équipe facilitatrice de Premiers Cris).

Les conclusions sont également rendues accessibles aux professionnel·les du soin, de l'éveil et de l'éducation afin qu'elles puissent s'appliquer directement sur le terrain (en collaboration avec l'équipe facilitatrice de Premiers Cris).

Enfin, le site internet de Premiers Cris ainsi que les réseaux sociaux de l'association constituent également des supports de communication importants, à la fois sur la démarche soutenue, le processus de recherche engagé, et les conclusions des recherches effectuées. Dans un souci de réplicabilité, la production et l'utilisation du

dispositif sont documentées de la manière la plus exhaustive possible par le-la designer (en lien avec les autres co-chercheur-es).

Outil#8-D : Documenter un dispositif pour qu'il soit réutilisable et reproductible



Colloque

À l'issue du projet de RAC, un colloque réunissant l'ensemble des parties prenantes ainsi que la communauté Premiers Cris est organisé. Les résultats du projet de RAC sont présentés, des ateliers participatifs inter parties prenantes et des tables-rondes d'intervenant-es extérieur-es sont organisés.

Outil#8 : Réaliser un support de communication impactant



Colloque#1 "Faire recherche ensemble pour la petite enfance" en juin 2022 dans les locaux du CRI à Paris.

5. Récolte des données & publications

5.1. Données personnelles

Chaque acteur et actrice participant à un projet de RAC Premiers Cris s'engage à se conformer à ses obligations en tant que Responsable de traitement à l'égard des personnes concernées, conformément au RGPD (Règlement n° 2016/679 sur la protection des données personnelles), avec l'aide et l'assistance d'éventuels sous-traitants le cas échéant. Le Responsable de traitement est responsable de l'exactitude et l'intégrité des données à caractère personnel.

5.2. Propriété intellectuelle et savoir-faire

Avant le commencement du projet, Premiers Cris complètera avec chaque acteur et actrice un document recensant les connaissances préexistantes et savoir-faire de chacun-e des participant-es. Il est d'ores et déjà prévu que chaque création ou invention faisant l'objet de droits de propriété intellectuelle avant le commencement du projet restera la propriété des acteurs ou actrices concerné-es.

S'agissant des connaissances nouvelles issues du projet, ces dernières seront la propriété commune de chacun-e des acteurs ou actrices ayant participé au projet de RAC. La propriété de ces connaissances sera attribuée aux différentes parties sur la base d'un accord contractuel conclu au commencement du projet qui tiendra compte des tâches, intérêts et contributions financières de chacun-es des participant-es.

Toujours dans une démarche de recherche collaborative, l'ensemble des publications issues des projets de RAC Premiers Cris sont co-signés au nom de l'écosystème de recherche, soit l'ensemble des acteurs et actrices ayant participé à la recherche, quel que soit leur statut.

5.3. Confidentialité

Tous les participant-es à un projet de RAC Premiers Cris considèrent comme strictement confidentiels le savoir-faire ou autres informations qui lui sont connus ou seront connus en raison de la réalisation du projet et s'interdisent pendant toute la durée du projet d'utiliser, de divulguer, directement ou indirectement, à des personnes étrangères au projet ; à moins qu'il ne s'agisse d'une information tombée dans le domaine public ou que cette information ait déjà été divulguée au préalable par les participant-es au projet avant le commencement du projet en raison d'un fait autre qu'un manquement à une obligation de confidentialité ou s'il ou elle avait obtenu l'information de tiers par des moyens légitimes.

Les participant·e·s à un projet de RAC Premiers Cris devront contractuellement imposer la même obligation à leurs préposé·es, ou toute personne impliquée dans le projet.

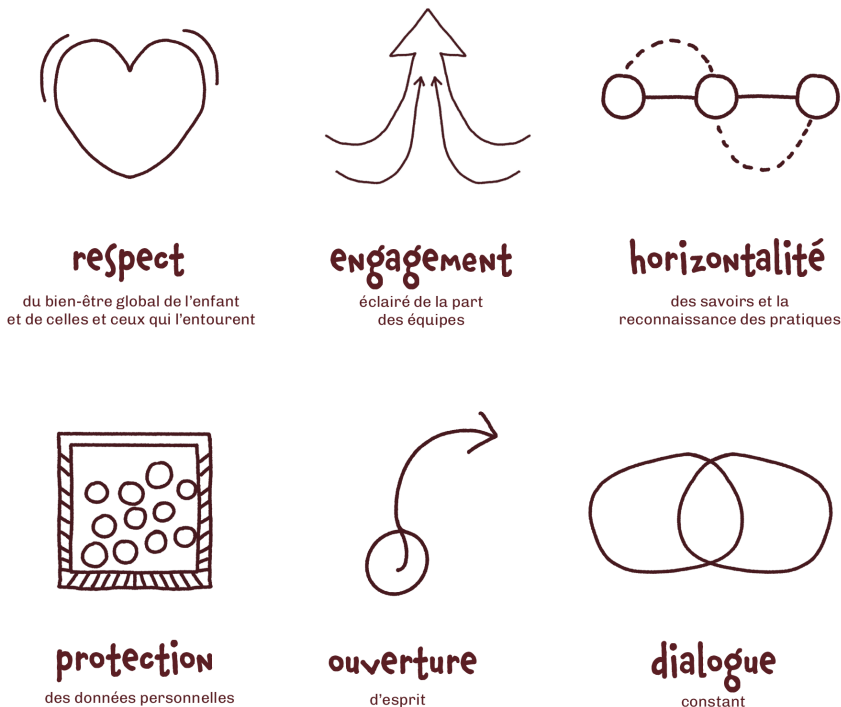
5.4. Politique de publication et de diffusion

Les résultats des projets de RAC seront disponibles en accès libre pour l'ensemble des participant·es au projet. Ces résultats seront également divulgués au public en accès libre sur accord de l'ensemble des participant·e·s. L'obligation de confidentialité mentionnée ci-dessus ne sera alors plus applicable.

Aucune exploitation commerciale ne peut-être faite du matériel de recherche issu du projet de RAC (dispositif, scénario d'usage et protocole expérimental), et des résultats de la recherche.

6. Les valeurs

L'équipe de Premiers Cris a défini un ensemble de valeurs qui devront être respectées par l'ensemble des participant·es des projets de RAC :

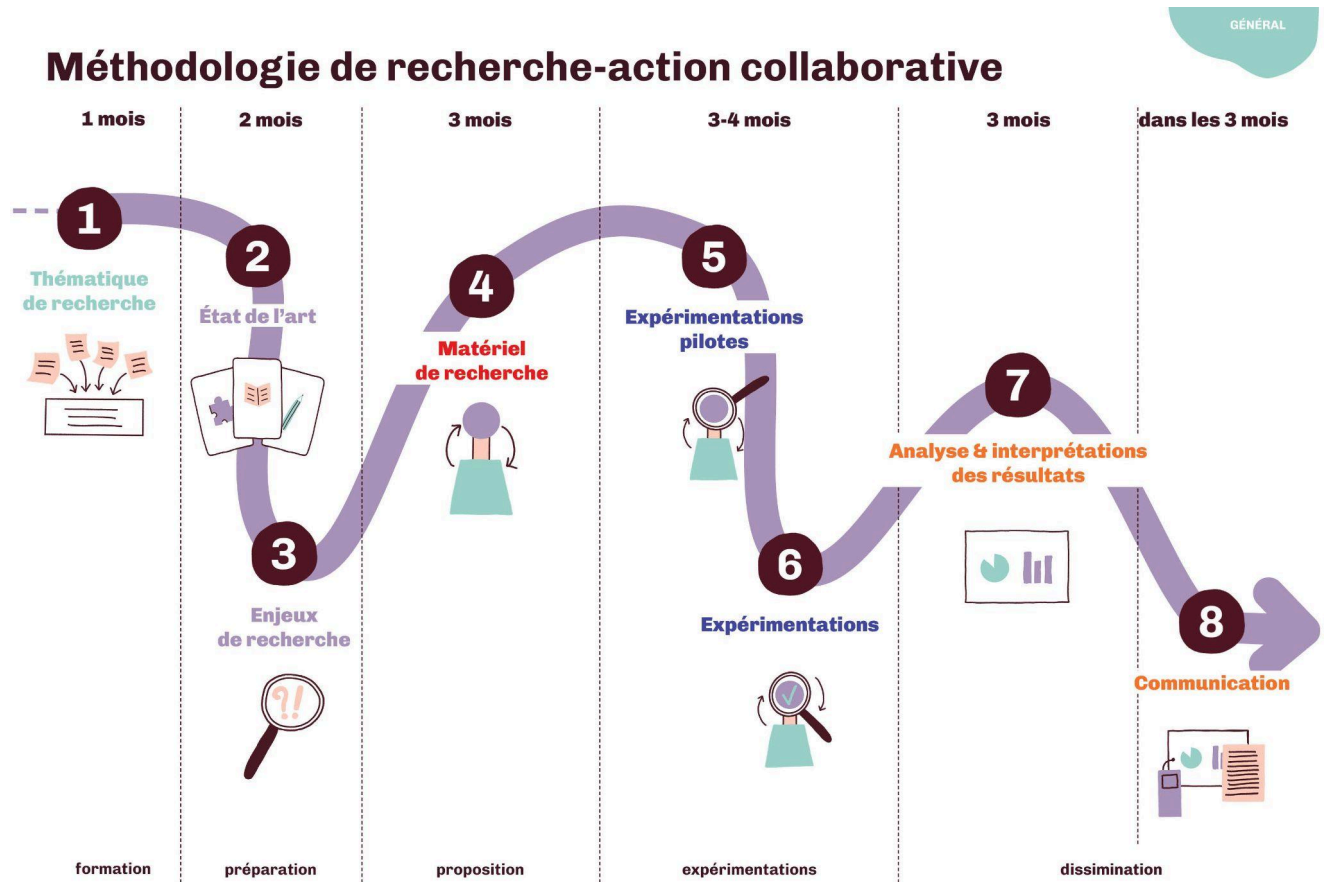


Ces valeurs ont été extraites de notre "Politique de Protection des Publics Fragiles" réalisée en collaboration avec le cabinet spécialisé Philanthropy Advisor⁶.

L'ensemble des co-chercheur·es signent au début du projet de RAC une charte d'engagement comprenant le respect de toutes ces valeurs.

⁶ <http://philanthropyadvisors.org/en/part/we-are/>

Annexe 1 - Méthodologie illustrée de la recherche-action collaborative



Annexe 2 - Calendrier de mise en oeuvre d'un projet de RAC

GÉNÉRAL

Calendrier du projet

